

PROCÈS-VERBAL du conseil municipal du 6 JANVIER 2025

CONVOCAATION L'an deux mil vingt-cinq, le cinq janvier à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle Robert Tribondeau, en séance publique, sous la présidence de Monsieur DESLANDES Philippe.

ETAIENT PRESENTS : M. DESLANDES Philippe, Mme PREZELIN Magali, M. JARIES Christian, Mme HIVER Anne, M. ROCHETEAU Emmanuel, Mme BENOIST Mélanie, M. FERRAND Joël, M. TIREAU Guillaume, M. HULLIN Jérôme, Mme DAVID Géraldine, M MOREAU Sébastien, , M COLLIN Hubert, Mme BLONDEAU Cindy,

ABSENTS : Mme BRETONNIERE Delphine, M DESNOES Guy, Mme DAVID Géraldine donne pouvoir à Mme COTTEREAU Géraldine, Mme PHELIPEAU Béatrice, Mme COSNARD Katia donne pouvoir à Mme PHELIPEAU Béatrice

Présents : 13

Absents : 5

Votants : 15

Secrétaire de séance : Mme PREZELIN Magali

ORDRE DU JOUR

1- Délibération SISPEA - Redevances agence de l'eau
2- Caméra de surveillance
3- Journal communal
4- Vœux du maire
5- Défibrillateur
6- Point diagnostique sur le réseau station d'épuration
7- Réseau de chaleur
8- Orthophonistes
9- Vierge
10- Installations des cinémomètres
QUESTIONS DIVERSES :
13 janvier 2025 : Mme Lecan

Le conseil municipal approuve le procès-verbal de la séance du 13 décembre 2024.

1 – DELIBERATION SISPEA

Après avoir pris contact avec l'agence de l'eau, la délibération n'est pas à prendre car celle-ci ferait doublon avec la délibération prise lors de la séance du 13 décembre 2024 (délibération Véolia 62-2024).

2 – CAMERA DE SURVEILLANCE

Monsieur le maire soumet l'idée d'installer une caméra de surveillance au 2 avenue du Poirier Rouge, aux commerces. Le conseil municipal est d'accord pour demander un ou des devis. Le projet sera réabordé dès l'obtention du ou des devis.

3 – JOURNAL COMMUNAL

Monsieur le maire présente le journal communal.

Le conseil municipal distribuera le journal ainsi que les calendriers de collecte dans les boîtes aux lettres des Chapellois. Pour se faire, le conseil municipal se répartit le territoire.

4 – VŒUX DU MAIRE

Monsieur le maire rappelle que la date du 11 janvier 2025 à 10h45 à la salle des fêtes. Une trame doit être réalisée.

5 – DEFIBRILLATEURS

Madame Prezelin aborde le projet des deux défibrillateurs à installer.

L'un aux commerces et l'autre au stade.

Un devis a été réalisé par la société « un défi pour la vie ».

Le devis s'élève à 3242.40 € pour les deux défibrillateurs, leurs armoires murales, et le contrat de maintenance pour 2025 (pour les années suivantes le contrat de maintenance coûtera 189 € ht/an).

Le conseil municipal valide le devis.

Le conseil municipal autorise Monsieur le maire à signer le devis et tout documents relatifs à cette commande.

6 – POINT DIAGNOSTIQUE SUR LE RESEAU STATION D'EPURATION

Monsieur Jaries demande à Madame Letheule où en est la demande de subvention à l'agence de l'eau.

Madame Letheule a un webinaire le vendredi 10 janvier 2025 de 10h à 12h à ce sujet.

Suite à cette Visio conférence, le site RIVAGE pourra normalement être opérationnel pour effectuer la demande de subvention. Le dossier papier est prêt.

7 – RESEAU DE CHALEUR

Monsieur le Maire présente les devis des géomètres.

Le devis établi de M Duret concernant le levé topographique s'élève à 756 € ttc.

Le devis de la société Netaxio concernant la détection et géoréférencement de réseau s'élève à 2160 € ttc.

La société Desmares a été missionnée, il reste la société SPS à prévoir pour le diagnostic sécurité.

Monsieur Hervé (société AKAJOUL), a contacté la mairie pour demander à visiter le logement jouxtant la mairie.

Un mail lui a été transmis pour lui demander plusieurs dates de disponibilité. A ce jour, nous sommes dans l'attente d'une réponse. Il va être relancé cette semaine.

8- ORTHOPHONISTES

La peinture est presque terminée.

Les sols commencent à être posés.

Les activités des deux orthophonistes commencent dans leurs nouveaux locaux le 13 janvier 2025.

Petit aparté sur la venue des deux kinésithérapeutes sur la commune. Ils commencent à prendre les rendez-vous par téléphone le 7 janvier 2025. Ils commenceront leurs activités dans la maison médicale le 13 janvier 2025.

9 – VIERGE DE VAUGLION

Monsieur le maire informe que la restauration n'est pas terminée.

Monsieur Rollin ne trouve pas les briques adéquates à poser sur le socle.

10 – CINEMOMETRES

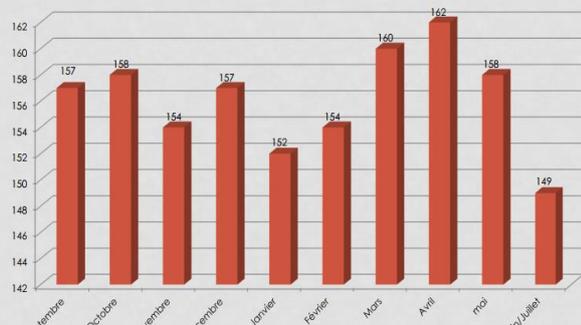
Monsieur le maire informe que les deux cinémomètres seront installés au printemps. Le groupe de la commission voirie doit se réunir pour mettre en place le suivi et le planning de rotation.

QUESTIONS DIVERSES :

La visite de Mme Lecan est programmée le 13 janvier 2025 à 9h30 à l'école concernant la mise en accessibilité du bâtiment scolaire.

Mme Blondeau présente le bilan du restaurant scolaire 2023-2024.

MOYENNE DU NOMBRE DE REPAS



Un total de 21799 repas servis de septembre 23 à juillet 24
(soit une moyenne de 156 repas journaliers)

BILAN RECETTES/DEPENSES



TOTAL DEPENSES : 140503,91€ (134635,38 € en 2022-2023) + 12541,34 € pour API

BILAN DES DÉPENSES



Soit un total de 140 503,91 € de dépenses sur l'année 2023-2024
(134 635,38 € en 2022-23)

PRIX DE REVIENT/ENFANT

- **Total Dépenses** : 153 045,25€ (140503,91 + 12541,34 €)
- **Nb de repas distribués** : 21 799 repas
 - Soit un prix de revient de 7,02 € par enfant (6,29 € en 2022-2023)
 - Si pas de livraison API : 6,44 € par enfant
- **Prix d'un repas** : 4,00 €
 - reste à charge pour la commune : 3,02€/enfant (2,69 € en 2021-22)
 - Si pas de livraison API : 2,44 € pour la commune

2022-2023

Le conseil municipal ne souhaite pas augmenter le tarif de la cantine cette année.

TOUR DE TABLE

Monsieur Jariès demande à ce que Monsieur Nicolas Jariès soit convié à la prochaine séance du conseil municipal pour présenter le projet et l'organisation du ramassage des ordures.

Madame Hiver demande à ce que des certificats d'adresses soient préparés pour le lieu-dit « Les Pichonnières » afin de mettre à jour le souci de l'installation de la fibre. Madame Letheule s'en occupe dès lors que Monsieur le maire lui aura fourni les informations nécessaires (courant de semaine).

Monsieur Tireau informe que des devis vont être réalisés pour végétaliser le cimetière.

Monsieur Hullin demande à ce que les projets chiffrés et les doléances des commissions soient transmis rapidement à la commission finance afin de pouvoir avancer sur la préparation du budget 2025.

Monsieur le maire informe que la signature de l'achat du terrain Poirrier est reportée.

Madame Letheule demande si le conseil municipal a bien pris note des mails concernant les virements de crédit effectués.

Mail du 16/12/2024 virement de crédit : 615221 -> - 2500 € / 65748 -> + 2500 € motif : subvention USCA

Mail du 3/01/2025 virement de crédit : 60621 -> - 30 € / 739211 -> + 30 € motif : attribution de compensation